

OFI RS Euro Credit Short Term

TAUX ET CRÉDIT • EURO • CRÉDIT INVESTMENT GRADE • ISR

OFI RS Euro Credit Short Term est investi essentiellement dans des **titres « Investment Grade » émis en euro** par des sociétés de pays membres de l'OCDE et dont **la maturité ne dépasse pas 3 ans** (investissements autorisés dans des titres à haut rendement dans une limite de 10 %).

Les gérants ont pour objectif de surperformer l'Eonia⁽¹⁾ capitalisé sur un horizon de placement recommandé de 18 mois. Pour mieux réagir aux évolutions de marché, le risque de crédit est réparti de manière relativement homogène par maturité et par émetteur. Cette approche permet d'assurer une meilleure visibilité des amortissements et de la performance à venir.

La gestion de l'exposition est mise en œuvre au travers **d'une allocation dynamique des supports d'investissements** entre obligations et CDS (« Credit Default Swap »).

Le fonds intègre à l'analyse fondamentale une analyse extra-financière afin **d'apprécier les pratiques ESG des émetteurs**.

⁽¹⁾ Plus d'informations sur : www.banque-france.fr

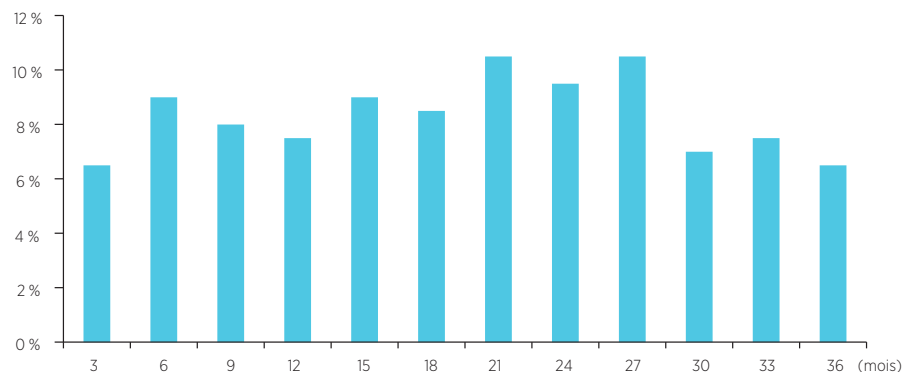
Principe de gestion

Le portefeuille est construit sur la base d'une répartition relativement homogène du risque crédit par maturité qui permet :

- ✓ Une meilleure visibilité des cash-flows et de la performance à venir
- ✓ Un réinvestissement régulier pour profiter des nouvelles opportunités

- ✓ Une baisse régulière de l'exposition en cas d'écartement violent des marchés
- ✓ Une minimisation des coûts de transaction

Illustration de répartition des investissements par maturité



Caractéristiques

CODES ISIN

Part I : FR0000979866 • Part R : FR0011799931
Part RF : FR0013308921

FORME JURIDIQUE

Compartiment de la SICAV de droit français
OFI Financial Investment

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances en euro

DATE DE CRÉATION

30 novembre 2001, agréé par l'AMF
Réorientation complète de la gestion le 3 avril 2009

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

2 % max / 1 % max

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I : 0,15 % • Part R : 0,45 %
(exercice précédent, clos en mars 2018)
Part RF : 0,55 % (estimation à mars 2019)

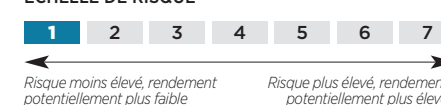
COMMISSION DE SURPERFORMANCE

Part I : 20 % TTC de la surperformance par rapport à la meilleure performance entre l'Eonia capitalisé + 25 pb et 0 %
Part R / Part RF : Néant

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

1 part

ÉCHELLE DE RISQUE*



Équipe de gestion



Emmanuelle SERHROUCHNI
Gérante-Analyste



Maud BERT
Gérante-Analyste



Yannick LOPEZ
Directeur des gestions Taux et crédit

Les atouts

- Une réponse concrète au contexte défavorable du marché monétaire
- Une construction de portefeuille permettant des réinvestissements réguliers
- Des investissements en CDS et crédit High Yield comme sources de différenciation et de diversification

Les risques

- Perte en capital
- Taux
- Crédit
- Engagement
- Obligations convertibles
- Contrepartie

Équipe de gestion au 31/12/18, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

Processus de gestion

UNIVERS D'INVESTISSEMENT

Obligations, CDS
Titres émis en Euro principalement
par des sociétés des pays membres
de l'OCDE
Maturité maximum des titres : 3 ans
Diversification High Yield : max 10 %

CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE

SÉLECTION DES ÉMISSIONS
Approche Relative Value
Définition du meilleur support
d'investissement (obligations, CDS)
Analyse des courbes, de la maturité,
de la notation, de la liquidité
Émetteurs leaders et impliqués :
60 % minimum
**Émetteurs leaders, impliqués
et suiveurs :**
75 % minimum

RISK MANAGEMENT

Suivi des positions
et contrôle des risques
par une équipe
de Risk Management
indépendante

TRAVAUX D'ANALYSE & PUBLICATIONS ISR

Sur le site www.ofi-am.fr

REGARD
DEXPERTS



Eric
VAN LA BECK

Afin d'affiner ses analyses,
l'équipe ISR réalise

- **Des études ESG au niveau sectoriel** pour les entreprises et au niveau européen pour les États, afin de déterminer les enjeux clés associés (risques et opportunités)
- **Des études thématiques :**
 - « La directive REACH »
 - « L'obésité »
 - « L'eau »
 - « La prise en compte du changement climatique par le secteur automobile »
 - « La rémunération des dirigeants en Europe »
 - « Stratégie d'innovation des producteurs d'électricité européens face au changement climatique »...
- Un **rapport annuel sur l'exercice des droits de vote** aux Assemblées Générales
- Un **rapport annuel** sur la mise en œuvre de notre **politique d'engagement**
- Les **reportings** des portefeuilles ISR avec une évaluation systématique de la qualité ESG du portefeuille



GÉNÉRATION DE VALEUR AJOUTÉE

DÉFINITION DE L'UNIVERS INVESTISSABLE

Analyse quantitative

Filtres sur zone géographique,
notation, taille, maturité, spread

Analyse financière

Analyse crédit fondamentale, analyse marché
(équipe de gestion), test de liquidité, notation
interne, analyse du risque de restructuration...

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Émetteurs privés

Identification des principaux
enjeux ESG sectoriels
puis analyse et classement
en fonction de leurs
pratiques de RSE



MONITORING DU PORTEFEUILLE

Suivi des informations
de marché et du niveau
de rendement en temps réel
Réévaluation systématique
de la notation interne
Maintien du rendement
à maturité



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

